

Lyon, le 28/09/2016,

COMPTE-RENDU DU CT DU 14/09/16

Nous avons validé lors du CT l'ensemble des notes locales régissant les **ECP (évaluations en compétence pratique)** et les **ECL (évaluations en compétence linguistique)** pour le renouvellement des licences ainsi que **l'incapacité temporaire pour raison de compétences**.

En amont du CT, une seule réunion de préparation avait été programmée ce qui est évidemment insuffisant.

La demande de report de l'UNSA-ICNA ayant été rejetée, le travail en séance fut laborieux, discuté point par point. Le premier objectif est cependant atteint: **retranscrire le cadre protecteur, négocié nationalement, du dispositif des évaluations de compétences ainsi que des recours en cas d'échec.**

Le prochain objectif sera de mettre en place un système efficace au sein des équipes pour limiter au maximum les nouvelles contraintes liées à la prorogation des licences.

Ces nouvelles règles seront effectives le 01/01/2017.

➤ Pas de dialogue ou la stratégie du perdant-perdant

Les changements imposés par la réglementation Européenne sont nombreux, ils touchent le registre des heures de contrôle et les principes de prorogation de licence. Localement, **la note sur le registre des heures a été diffusée sans aucune forme de concertation. Sur un sujet aussi sensible, une prise d'information auprès des OS, un dialogue plus ouvert avec les contrôleurs auraient permis une acceptation plus large.** Au contraire, cette absence de dialogue peut compromettre aujourd'hui un système bien cadré: nous attendons les résultats de l'audit DSAC qui selon ses conclusions validera ou pas le passage à une prorogation triennale des mentions d'unité.

De plus, l'administration se laissant dicter un agenda intenable par l'Europe et par la DSAC nous impose de travailler dans la précipitation des points aussi importants que le renouvellement de notre permis de travail ou sa suspension pour raison de compétences. Cela a eu pour conséquence lors du CT d'avoir des points de désaccord, des questions en suspens. **Il est très probable que les notes validées le 14 Septembre soient amendées plus tard voire même caduques dans quelques mois** d'autant plus que la DSAC qui est responsable de ce Diktat calendaire est également l'autorité qui choisira d'homologuer ou pas le futur PCU qui va intégrer les nouvelles notes de service.

➤ Un système cadré à choix multiple

Le dispositif défini par la SUB INS et amendé lors des réunions avec les OS **donne aux contrôleurs la possibilité de choisir la forme des tests et également le testeur.** Cette souplesse est appréciable et le sera d'autant plus après une période normale de rodage et lorsque le nombre d'évaluateurs en compétence linguistique sera suffisant: actuellement, 6 contrôleurs sont nommés pour l'ensemble du SNA (5 à LFL) et les places en stage de formation ANGEVAL à l'ENAC étant limitées il y aura deux évaluateurs supplémentaires au 1er trimestre 2017.

GRANDES LIGNES DES ÉVALUATIONS DES COMPÉTENCES

ECL ÉVALUATION EN COMPÉTENCE LINGUISTIQUE	ECP ÉVALUATION EN COMPÉTENCE PRATIQUE
<p>QUAND: Dans les 3 mois précédant la fin de validité de la mention linguistique.</p> <p>L' ECL doit être accompagnée d'un PIFA valide.</p>	<p>QUAND: dans les 3 mois précédant la fin de validité de votre mention d'unité.</p>
<p>COMMENT: La Sub Ins envoie un planning en fin d'année sur le modèle des stages de formation continue vous garantissant une session ECLF(session de formation d'anglais standard en présence d'un évaluateur)</p>	<p>COMMENT: la Sub Ins envoie un mail à l'agent à 3 mois de l'échéance. Le contrôleur choisira le type de test: dédié ou continu.</p>
<p>Le contrôleur peut choisir une évaluation linguistique sur position ECLP:</p> <ul style="list-style-type: none">- signaler ce choix à la sub le plus tôt possible à la diffusion du planning- à 3 mois de l'échéance, la sub envoie un rappel au contrôleur qui ensuite fournira à la sub la date de son test et le nom de son testeur.(1 séance entre 30mn et 1h30)	<p>test dédié= 1 séance de 1h30 MAX sur secteur au choix en trafic standard. Le contrôleur envoie plusieurs dates possibles à la sub qui les proposera aux testeurs.</p> <p>test continu= sur une période de 3 cycles consécutifs; la période de test doit s'achever dans les 3 mois sus-cités. Ce test se déroule au sein de l'équipe. Le contrôleur signale à la Sub Ins la période et le testeur choisit.</p>

CHIFFRES CLÉS

1. **18** comme le nombre d'évaluateur hors chef de quart, chef de tour (8 à l'heure actuelle) .
2. **1** comme un seul test de renouvellement de votre licence si vous donnez votre accord et si l'examineur est évaluateur en compétence pratique et linguistique.
3. **3** comme le nombre de test possible assorti d'une formation complémentaire adaptés proposés aux contrôleurs en cas d'échec lors d'une évaluation en compétences pratiques ou linguistiques.

Le travail national de l'UNSA-ICNA a permis de sécuriser les contours des futures évaluations des compétences et les moyens de recours en cas d'échec: localement, l'objectif tout en reprenant les principes de sécurisation des évaluations sera de proposer un fonctionnement maîtrisé et efficace au sein des équipes.

Nous contacter: lfll@icna.fr

Notre site : www.icna.fr | Nous contacter : unsa@icna.fr

